

Planification stratégique

de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

2025-2030



MISSION

En tant que gouvernement de proximité, la MRC des Collines-de-l'Outaouais a pour mission d'aménager et de développer son territoire durablement. Elle offre des services adaptés aux besoins de sa population et de ses municipalités tout en assurant la protection de l'environnement et la sécurité des personnes.

VISION

En renforçant sa capacité d'agir, la MRC des Collines-de-l'Outaouais saura rendre soutenable et accessible à tous la qualité de vie exceptionnelle de son territoire.

Mot du préfet

La Planification stratégique 2025-2030 marque une étape importante dans l'évolution de notre MRC. Elle traduit une ambition commune : faire évoluer notre territoire de manière harmonieuse, durable et inclusive, tout en préservant ce qui le rend unique.

Élaborée en tenant compte des forces et des particularités de nos six municipalités, cette planification s'ancre dans les grandes orientations de notre Schéma d'aménagement et de développement et exprime une vision partagée du territoire.

Elle repose sur des valeurs fortes de collaboration, de responsabilité et d'innovation, et affirme notre volonté d'assurer un développement durable et prospère au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Je tiens à souligner la contribution du conseil des maires et de l'équipe de la MRC, dont la vision et l'engagement ont permis de concrétiser cette planification. Elle constitue un repère commun pour guider nos décisions et nos actions, et pour continuer de faire des Collines-de-l'Outaouais un territoire uni, dynamique et tourné vers l'avenir.

Marc Carrière, préfet
MRC des Collines-de-l'Outaouais

Mot du directeur général

C'est avec grande fierté que nous vous présentons la Planification stratégique 2025-2030 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, fruit d'un travail concerté réunissant les directions de la MRC et le conseil des maires. Leur engagement et leur vision ont permis de définir les orientations qui guideront notre organisation pour les prochaines années.

Cette planification constitue le cœur organisationnel de notre action. Elle vise à consolider nos fondations, à améliorer nos pratiques internes et à soutenir nos municipalités avec efficacité et agilité. En misant sur la cohérence et la concertation, nous souhaitons renforcer les liens entre les acteurs locaux, perfectionner nos pratiques et répondre concrètement aux besoins du milieu.

Notre objectif est clair : bâtir une organisation solide, unie et proactive, capable de protéger et de valoriser le territoire tout en réalisant des projets qui rassemblent et font rayonner la richesse de notre région.

Benoît Gauthier, directeur général
MRC des Collines-de-l'Outaouais

Axes stratégiques



AXE 1

EXCELLER COMME ORGANISATION

Placer l'excellence au
cœur des pratiques
organisationnelles pour
assurer l'atteinte des
objectifs stratégiques et
de développement

AXE 2

DYNAMISER LES SYNERGIES LOCALES

Renforcer la position de la
MRC comme porte
d'entrée privilégiée pour
les acteurs du
développement territorial

AXE 3

AMÉNAGER ET PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

Planifier notre territoire
de façon durable,
résiliente et sécuritaire

AXE 4

DÉVELOPPER NOS MILIEUX DE VIE DE MANIÈRE DURABLE

Développer et animer des milieux
de vie durables et inclusifs

AXE 1

EXCELLER COMME ORGANISATION

Orientation 1

**Positionner l'organisation comme un
acteur agile et innovant**

Orientation 2

**Promouvoir et développer
une culture organisationnelle d'excellence**

EXCELLER COMME ORGANISATION

Placer l'excellence au coeur des pratiques organisationnelles pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques et de développement

Orientation 1

Positionner l'organisation comme un acteur agile et innovant

- Assurer la pérennité et la croissance par la diversification et l'optimisation des revenus
- Garantir l'efficience organisationnelle par la poursuite de la modernisation des processus internes
- Renforcer notre capacité d'agir pour la réalisation de nos missions prioritaires

Orientation 2

Promouvoir et développer une culture organisationnelle d'excellence

- Assurer le rayonnement de l'organisation pour attirer les talents et rallier les parties prenantes
- Développer l'agilité organisationnelle en misant sur le développement professionnel des employés
- Améliorer la prise de décision par le développement de l'intelligence d'affaires

AXE 2

DYNAMISER LES SYNERGIES LOCALES

O r i e n t a t i o n 1

Façonner un pôle d'action,
d'expertises et d'initiatives
intermunicipales

O r i e n t a t i o n 2

Consolider notre statut de porte
d'entrée auprès des acteurs du
développement local

O r i e n t a t i o n 3

Jouer un rôle moteur dans
la concertation régionale
et nationale

DYNAMISER LES SYNERGIES LOCALES

Renforcer la position de la MRC comme porte d'entrée privilégiée pour les acteurs du développement territorial

Orientation 1

Façonner un pôle d'action, d'expertises et d'initiatives intermunicipales

- Encourager le dialogue intermunicipal pour favoriser le partage d'expertises
- Soutenir des initiatives communes et rassembleuses pour multiplier l'impact des projets à l'échelle supralocale

Orientation 2

Consolider notre statut de porte d'entrée auprès des acteurs du développement local

- Renforcer notre structure d'accompagnement pour appuyer les forces vives locales
- Coordonner les parties prenantes à l'échelle locale
- Stimuler les synergies locales par la création de réseaux

Orientation 3

Jouer un rôle moteur dans la concertation régionale et nationale

- Travailler de concert avec les MRC et la Ville de Gatineau pour l'atteinte des priorités régionales
- Contribuer activement à la conception et à la mise en oeuvre de projets structurants à l'échelle régionale
- Assurer un plus grand leadership auprès des instances nationales

AXE 3

AMÉNAGER ET PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

O r i e n t a t i o n 1

Planifier notre territoire

O r i e n t a t i o n 2

**Assurer une plus grande
résilience de nos milieux de vie
face aux changements
climatiques**

O r i e n t a t i o n 3

**Préserver le territoire et la
cohabitation harmonieuse**

AMÉNAGER ET PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

Planifier notre territoire de façon durable, résiliente et sécuritaire

Orientation 1

Planifier notre territoire

- Élaborer un Schéma d'aménagement et de développement fort et ambitieux qui place la préservation de la qualité de vie et la protection du territoire au coeur des pratiques de développement
- Assurer l'aménagement durable du territoire pour mieux répondre aux besoins et défis de nos collectivités
- Protéger et gérer durablement les ressources hydriques

Orientation 2

Assurer une plus grande résilience de nos milieux de vie face aux changements climatiques

- Assurer une gestion intégrée et responsable des matières résiduelles
- Adapter la trame bâtie et les infrastructures pour assurer une meilleure conciliation des espaces naturels et des milieux bâtis
- Innover par la réalisation de projets porteurs en environnement et contribuant à la transition énergétique

Orientation 3

Préserver le territoire et la cohabitation harmonieuse

- Assurer la protection des personnes et des biens sur le territoire
- Concentrer les actions du service de la Sécurité publique vers les enjeux de sécurité reconnus sur le territoire
- Renforcer les capacités de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement en matière de sécurité civile

AXE 4

DÉVELOPPER NOS MILIEUX DE VIE DE MANIÈRE DURABLE

O r i e n t a t i o n 1

**Penser et aménager des milieux
de vie durables et inclusifs**

O r i e n t a t i o n 2

**Valoriser notre territoire comme
levier de développement**

O r i e n t a t i o n 3

Cultiver nos milieux de vie

DÉVELOPPER NOS MILIEUX DE VIE DE MANIÈRE DURABLE

Développer et animer des milieux de vie durables et inclusifs

Orientation 1

Penser et aménager des milieux de vie durables et inclusifs

- Diversifier l'offre et améliorer l'accès au logement pour répondre aux besoins de la population
- Poursuivre le développement d'une mobilité durable intégrée en milieu rural
- Soutenir le développement d'infrastructures et de services de proximité
- Agir sur les déterminants sociaux de la sécurité en développant une approche préventive et communautaire de la sécurité

Orientation 2

Valoriser notre territoire comme levier de développement

- Valoriser le territoire agricole et forestier en tant qu'espace de production, d'interactions et de protection
- Soutenir le développement d'une offre récréotouristique porteuse et respectueuse des spécificités du territoire
- Développer la pratique du plein air de proximité comme élément constitutif de notre identité

Orientation 3

Cultiver nos milieux de vie

- Enraciner la culture comme vecteur du développement durable du territoire
- Transformer nos noyaux villageois en moteurs de développement et de cohésion sociale
- Ancrer le territoire comme source de fierté et d'attachement collectif

EN RÉSUMÉ...

AXE 1 • EXCELLER COMME ORGANISATION

Placer l'excellence au cœur des pratiques organisationnelles pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques et de développement

Orientation 1
**Positionner l'organisation
comme un acteur agile et
innovant**

Orientation 2
**Promouvoir et développer
une culture organisationnelle
d'excellence**

AXE 2 • DYNAMISER LES SYNERGIES LOCALES

Renforcer la position de la MRC
comme porte d'entrée
privilégiée pour les acteurs du
développement territorial

Orientation 1
**Façonner un pôle d'action,
d'expertises et d'initiatives
intermunicipales**

Orientation 2
**Consolider notre statut
de porte d'entrée auprès
des acteurs du
développement local**

Orientation 3
**Jouer un rôle moteur dans la
concertation régionale et
nationale**

AXE 3 • AMÉNAGER ET PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

Planifier notre territoire
de façon durable,
résiliente et sécuritaire

Orientation 1
Planifier notre territoire

Orientation 2
**Assurer une plus grande
résilience de nos milieux de
vie face aux changements
climatiques**

Orientation 3
**Protéger et préserver la
cohabitation harmonieuse sur
le territoire**

AXE 4 • DÉVELOPPER NOS MILIEUX DE VIE DE MANIÈRE DURABLE

Développer et animer
des milieux de vie
durables et inclusifs

Orientation 1
**Penser et aménager des
milieux de vie durables et
inclusifs**

Orientation 2
**Valoriser notre territoire
comme levier de
développement**

Orientation 3
Cultiver nos milieux de vie

EXCELLER COMME ORGANISATION

Positionner l'organisation comme un acteur agile et innovant

Promouvoir et développer une culture organisationnelle d'excellence

DYNAMISER LES SYNERGIES LOCALES

Façonner un pôle d'action intermunicipale local, d'expertises et d'initiatives

Consolider notre statut de porte d'entrée auprès des acteurs du développement local

Jouer un rôle moteur dans la concertation régionale et nationale

AMÉNAGER ET PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

Planifier notre territoire

Assurer une plus grande résilience de nos milieux de vie face aux changements climatiques

Protéger et préserver la cohabitation harmonieuse sur le territoire

DÉVELOPPER NOS MILIEUX DE VIE DE MANIÈRE DURABLE

Valoriser notre territoire comme levier de développement

Penser et aménager des milieux de vie durables et inclusifs

Cultiver nos milieux de vie